



COMPTE RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1^{er} NOVEMBRE 2015

A l'ouverture de l'assemblée générale l'association comptait 315 membres.
Membres présents 32 ; Nombre de pouvoirs 67

RAPPORT MORAL

Gérard Dieudonné ouvre la séance à 15h10, voici une synthèse de ses propos

Il remercie les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités artistiques de l'Abbaye. Il rappelle la belle synergie existant entre la musique et ce haut lieu et souhaite la développer au maximum. Il excuse ensuite Mademoiselle Lelégard, la présidente de la Fondation de l'abbaye, qui est retenue au chevet du Père Lechat, ancien secrétaire de l'association, hospitalisé.

Le président évoque les différents concerts donnés cette année.

Il précise que cette année, le festival ne comprend deux balades au lieu de trois :

Il souligne que la balade est une manifestation coûteuse et énergivore en raison du nombre important de musiciens à gérer : cachet et accueil et souvent gîte et couvert. Elle est source de frustration chez les auditeurs qui ne peuvent écouter toutes les prestations qui par principe se déroulent en même temps dans des lieux différents.

Le président souligne les difficultés financières à craindre en raison de l'absence des financeurs publics. Il précise que l'association dépend pour équilibrer son budget de la générosité des mécènes. Cette incertitude de financement est pour le moins préoccupante.

Cette année la collaboration avec les amis de la cathédrale de Coutances a permis de mutualiser les énergies tant pour la programmation que pour la recherche de financements auprès des élus du département et des services de la culture.

G. Dieudonné remercie Jean-François Détrée, le président de l'association des amis de la cathédrale de Coutances, très souvent présent lors de notre festival mais aussi en tant qu'organiste. Un chaleureux merci aussi à Christine Neveu, tous les deux ont été les chevilles pensantes et ouvrières de cette collaboration !

Le président remercie l'équipe pour son engagement et sa présence lors des manifestations : travail lourd en amont et sur le terrain. Il rappelle que le manque de bénévoles rend la participation de chacun importante et inconfortable lors des manifestations et fait appel à toutes les bonnes volontés, sur le terrain et pour assurer le renouvellement du CA.

Il termine sur une note positive : le festival se porte bien ; il attire de plus en plus de monde et se dote d'un outil de communication rénové par Ch. Baudier.

Il donne la parole à Christine Neveu, responsable de la programmation musicale

La saison musicale a débuté avec trois manifestations hors festival.

30 avril : Ensemble Tavagna, polyphonies corses (spiritualité et émotion étaient au rendez-vous).

21 juin : Fête de la musique (2ème édition). Sept groupes se sont succédé de 1/2 en 1/2 heure, de 18h30 à 22h. Aux cinq groupes venus l'an dernier se sont ajoutées la classe de chant de l'école de musique de Saint-Lô et la classe de guitare de l'école de musique de Granville Terre et Mer.

8 juillet : Accueil et aide à l'organisation du **concert-anniversaire du festival « Moments Musicaux »** avec l'utilisation du bel harmonium de l'abbaye (déplacé, pour l'occasion, depuis le moulin).

Le festival (8ème édition) s'est tenu de la mi-juillet à la mi-septembre.

11 juillet : concert d'ouverture "Mozart, Beethoven et les musiques d'Europe centrale".

16 juillet : **1ère Balade Musicale**, trois groupes et trois lieux différents. En fin de soirée, les musiciens se sont retrouvés dans l'église pour un programme commun.

2 août : **concert d'été** - 2ème volet intitulé "La Fugue dans (presque) tous ses états" d'un triptyque consacré à **Jean-Sébastien Bach** et aux musiciens qu'il a inspirés, en partenariat avec "Les Amis de la cathédrale de Coutances" (les 1er et 3ème volets se déroulant à Coutances).

21 août : 2ème Balade Musicale, trois groupes également et trois lieux. Les dix musiciens (cordes et vents) se sont retrouvés en fin de soirée dans l'église pour un programme commun.

19 septembre : programme de clôture, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

"Tu es Petrus" (Mendelssohn, Brahms Duruflé...). Ensemble vocal Le Madrigal de Condé.

Jean Hervet indique que 2 visites « Patrimoine » ont été organisées durant l'été, l'une à La Lucerne d'Outremer (visite des 2 châteaux) et l'autre à St Pierre Langers (visite de l'église, du bourg et du parc du château).

Christine Neveu enfin brosse une esquisse des manifestations 2016

samedi 16 juillet : concert d'ouverture

mercredi 27 juillet : 1ère Balade Musicale

mercredi 3 août : concert d'été

Michel Le Bohec rappelle le décalage entre les recettes et le coût des concerts, décalage qui peut être comblé par un surcroît d'adhésions à l'association et de fréquentation des concerts. Chacun d'entre nous peut contribuer à ce que ce surcroît se produise.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER :

Christian Baudier présente les comptes de l'Association du 01/10/2014 au 30/10/2015 :

CHARGES		RECETTES	
GUSO/SACEM	1 339,27 €	Entrées concerts	8 870,50 €
Frais	2 189,82 €	Ventes	1 512,44 €
Intendance (avec reliquat 1184.50€ de 2014)	3 041,91 €	Adhésions	5 478,00 €
SALAIRES (avec reliquat 1000€ de 2014)	11 500,64 €	Dons mécénats	2 650,00 €
Publicité, communication	1 789,35 €	Intérêts	160,28 €
Assurance	512,11 €		
Fonctionnement	430,39 €		
TOTAUX*	20 803,49 €* 		18 671,22 €*
		Donation exceptionnelle	4 893,69 €
			23 564,91 €

* Soit un déficit d'exploitation de **2132,27 €**

* Si l'on extrait les reliquats 2014 (2184,50 €), les 2 concerts en moins ont pratiquement permis d'équilibrer les comptes.

Patrimoine de l'association à la clôture des comptes:

Compte courant	198,23 €
Caisse	37,65 €
Livret A (dont donation 4893,69 €)	17 560,53 €
Stock	2 725,00 €
TOTAL	20 521,41 €

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5 sièges étaient à pourvoir : les 3 sièges du tiers sortant et les sièges de Gérard de Bonnières et Jean-Pierre Lucas, démissionnaires.

Ont été élus à l'unanimité : Sylviane Baudier, Nicole Sanviti, Mauricette Marie Compte, Bernard Massy et François Moreau.

Gérard Dieudonné, président ; Christian Baudier, trésorier, Mauricette Marie Compte, secrétaire.

L'ordre du jour étant épuisé et les présents n'ayant pas d'autres sujets à soulever, le Président prononce la clôture de l'Assemblée Générale à 16 h 30 et convie les participants au verre de l'amitié.

BULLETIN D'ADHÉSION 2016

M./Mme/Mlle/M. et Mme/(1)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : adresse Internet :

Le cas échéant, adresse dans la Manche :

..... Code Postal : Ville :

Téléphone :

Demande(nt) à renouveler l'adhésion en qualité de membre actif / bienfaiteur (1) à l'association Les Amis de l'Abbaye de La Lucerne.

Et verse(nt) au titre de l'année 2016 :

▪ membre actif individuel	20 €
▪ membre actif couple	25 €
▪ membre bienfaiteur individuel	35 €
▪ membre bienfaiteur couple	50 €
▪ don à l'association	
	Total €

Régulé par : (rayer la mention inutile)

- chèque bancaire / postal au nom de *Les Amis de l'Abbaye de La Lucerne*
- espèces (remises à l'accueil de l'Abbaye)

Accepte(nt) / n'accepte(nt) pas (1)

que toutes les informations, invitations et convocations de l'association soient, par souci d'économie et de respect de l'environnement, adressées par courriels.

Fait à, le

Signature

A noter :

Pendant sa durée de validité et sur sa présentation, **la carte de membre dispense d'acquitter le droit d'entrée à l'Abbaye et permet une réduction sur certaines manifestations.**

L'association étant à caractère culturel, tout don en sa faveur permet une déduction fiscale. Un reçu sera délivré avec la carte de membre.